

Je veux citer des passages d'un article publié dans le *Daily Gleaner* de Fredericton, le plus conservateur des journaux conservateurs des Maritimes. L'article est intitulé «National Potato Board Urged by Federation». Il s'agit de la Fédération des agriculteurs du Nouveau-Brunswick. Voici ce qu'on y lit à propos de la pomme de terre:

La Fédération des agriculteurs du Nouveau-Brunswick, lors de sa réunion à Fredericton, a voté en faveur de l'établissement d'une commission nationale de la pomme de terre, qui fonctionnerait de la même façon que la Commission canadienne du blé.

La Commission canadienne de la pomme de terre serait chargée de commercialiser la récolte canadienne de pommes de terre, d'établir les niveaux de prix et d'imposer des contingents aux producteurs.

La Fédération des agriculteurs du Nouveau-Brunswick se compose des cultivateurs et des producteurs de pommes de terre. La Commission ne parle pas au nom du gouvernement ou de l'administration, mais en son propre nom. Elle demande au gouvernement d'établir un office national de commercialisation et de présenter une mesure législative à cette fin.

Dans le débat qui a précédé l'adoption de la résolution par les participants à la réunion, on a signalé que les méthodes en cours d'élaboration pour l'usage de la Commission canadienne des œufs pourraient être adoptées pour l'usage de la Commission canadienne de la pomme de terre.

Depuis deux ans, les cultivateurs du Nouveau-Brunswick ...

Il s'agit des campagnes agricoles de 1966-1967 et de 1968-1969 pour la pomme de terre.

... vendent leurs pommes de terre à un prix inférieur au coût de production, qu'on estime à 80c. pour le sac de 50 livres.

On a aussi signalé que, pour que la Commission canadienne de la pomme de terre fonctionne efficacement, il faudrait que les cultivateurs dans chaque province productrice de pommes de terre organisent des programmes provinciaux de commercialisation. Dans le passé, les cultivateurs du Nouveau-Brunswick ont refusé de donner leur assentiment à l'établissement d'un programme de commercialisation sur une période assez longue pour lui permettre de donner des résultats.

C'était en 1968. Cette année, nous en avons encore eu l'exemple, les cultivateurs n'ont pas refusé de collaborer avec le gouvernement provincial, mais ont refusé de chercher un compromis convenable pour la solution de certains de leurs problèmes les plus pressants dans le domaine de la commercialisation. Je reviendrai peut-être là-dessus. Le fait est que les cultivateurs se rendent compte que des mesures s'imposent, et le plus tôt possible, pour organiser leur industrie, car ils sont à la merci de marchés en fluctuation et de la loi de l'offre et de la demande, qui ne joue pas

toujours comme ils le voudraient à notre époque d'évolution actuelle.

• (9.30 p.m.)

Quant au projet de loi en soi, je le trouve audacieux et de grande portée. C'est dommage que quelques-uns de nos vis-à-vis n'aient pas jugé bon de faire des commentaires plus positifs sur ses objectifs. De fait, ils semblaient vouloir s'en tenir à ses points faibles. Vous savez, monsieur l'Orateur, il y en a, j'en ai distingué quelques-uns. Si j'ai l'occasion de faire partie du comité de l'agriculture, je me propose d'en traiter. Mais ce soir, il s'agit du principe du bill, que je trouve salubre. Un certain ordre doit régner dans l'ensemble de la commercialisation des produits agricoles. L'industrie tout entière a été trop souvent le jouet de spéculations.

[Français]

...et ouvertes, aussi, à des gens malhonnêtes, à des profiteurs qui ne se gênent pas pour traverser de temps à autre les frontières provinciales, afin d'exploiter très honteusement ces pauvres cultivateurs. Ces derniers, il va sans dire, nous accusent parfois de leur reprocher leur ignorance. Il est vrai qu'il peut se trouver encore aujourd'hui, parmi les agriculteurs, des illettrés, mais non pas des ignorants.

Cependant, lorsque nous, les représentants du peuple, élus très souvent par une majorité de ces cultivateurs, voulons leur faire des suggestions constructives, ils sont immédiatement enclins à croire que nous voulons les faire passer pour une bande d'ignorants.

Quand à moi, je reproche surtout aux agriculteurs non pas leur ignorance ou leur analphabétisme, mais leur entêtement et leur refus de vouloir examiner une situation et de collaborer davantage avec les gouvernements. Après tout, ce sont eux qui ont élu les députés, mais une fois que ceux-ci font partie du gouvernement au pouvoir, les cultivateurs se renferment dans leur coquille et pensent que les gouvernements vont faire des miracles pour les sortir d'une mauvaise situation.

C'est malheureux de le dire, mais cela vient encore de se produire au Nouveau-Brunswick. Bien que les cultivateurs n'aient pas que nous disions ces choses en public, ils n'hésitent pourtant pas à nous couvrir d'opprobres quand les choses vont mal. Au fait, quand vient une bonne année et que les pommes de terre se vendent bien, aucun crédit n'est attribué aux politiciens. Toutefois, lorsque les choses vont mal, c'est la faute des députés, du gouvernement et des fonctionnaires.

Monsieur l'Orateur, j'ai dit que je ne parlais pas très longtemps, et je veux maintenant conclure mes remarques en disant qu'on doit déferer ce bill au comité de l'agriculture le